

REGLEMENT EQUIPES MINIMES

Minimes Masculins : -42 Kg, -46 Kg, -50 Kg, -55 Kg, -60 KG & +60 Kg

Minimes Féminines : -44 Kg, -48 Kg, -52 Kg, -57 Kg & +57 Kg

Convention de double appartenance possible mais **INTERNE au Département.**

Un club ayant des jeunes en double appartenance peut constituer une autre équipe de club (2 équipes maximum par club) et peut aussi prêter des judokas à un autre club.

Majorité ou égalité de combattant(e)s du club d'appartenance : Seuls 2 extérieurs au club sont autorisés dans l'équipe et sur le tapis.

La convention de double appartenance doit être signée au plus tard 7 jours avant le premier niveau de compétition (phase départementale).

Exemples de constitution d'équipes (3 clubs regroupés maximum) :

4 judokas du Club A + 2 judokas du Club B

4 judokas du Club A + 1 judoka du Club B + 1 judoka du Club C

3 judokas du Club A + 2 judokas du Club B

3 judokas du Club A + 1 judoka du Club B + 1 judoka du Club C

2 judokas du Club A + 2 judokas du Club B

2 judokas du Club A + 1 judoka du Club B + 1 judoka du Club C

2 judokas du Club A + 1 judoka du Club B

En-dessous de 4 combattants pas d'équipe possible pour les garçons

En-dessous de 3 combattantes pas d'équipe possible pour les filles